



Le petit Montrognon

Bulletin Municipal 2014



Le mot du Maire

L'année 2013 s'est achevée et nous en entamons une nouvelle qui verra en mars la fin de notre mandat. En 2013 hélas nous avons perdu un conseiller et un ami, Laurent Hauville pour qui nous avons une pensée aujourd'hui.

En 2013 toujours, la transition au niveau du secrétariat a été réussie avec le départ d'Annie Lallier et l'arrivée de Nathalie Sérandour qui a pris ses marques dans notre village.

En 2013 encore, avec peu de moyens nous avons réalisé ce que nous avons annoncé.

Dans ce bulletin vous trouverez les nouvelles modalités des élections pour les communes de moins de 1000 habitants.

Le changement à Montigny, important, est que cette fois la liste ne comportera que 11 noms au lieu de 15 car nous sommes passés en dessous de la barre des 500 habitants.

En 2014 et les années suivantes, quelle que soit l'équipe en place, il faudra encore malheureusement serrer les cordons de la bourse et trouver des moyens de réduction des dépenses.

Dans une commune comme la nôtre, il n'y a que deux revenus possibles, la fiscalité et les dotations. En ce qui concerne la fiscalité je crois que l'Etat s'est chargé de nous faire arriver

à saturation. La marge de manœuvre est donc étroite. Pour les dotations, la couleur est annoncée, elles vont baisser de façon considérable. Si les caisses de l'Etat sont vides on voit mal comment celles des communes seraient pleines ! Pour autant, nos petites communes ne sont pas seules et notre appartenance à une communauté de commune est salutaire. Je ne doute pas que cette grande communauté de communes que nous avons imaginée et sur la quelle nous avons travaillé avec Brou, Châteaudun, Bonneval, verra le jour. J'en suis convaincu car c'est une nécessité pour le sud du département face aux blocs de Chartres et Dreux.

Nous devons nous attendre à de profonds bouleversements de la cartographie des collectivités (regroupement de communautés, refonte des cantons,..) mais je souhaite que Montigny y trouve toujours sa place. Puisque l'occasion m'en est donnée aujourd'hui, après mûre réflexion, je vous annonce que j'ai décidé de me soumettre une nouvelle fois à vos suffrages en mars prochain.

Au-delà des incertitudes, des inquiétudes, des difficultés, je vous présente tous mes vœux les plus sincères pour cette année 2014 sous le signe de l'espoir, de la confiance, de la tolérance, de la réussite, autrement dit sous le signe du bonheur.

Le Maire, Alain Savigny



**Mairie de
Montigny-le-Gannelon**

14, rue Grande

28220 Montigny-le-Gannelon

Tél / Fax : 02 37 98 52 17

Tél : 02 37 98 45 07

e-mail :

mairie.montignylegannelon@orange.fr

Site : www.montigny-le-gannelon.fr

Directeur de la publication :

Alain SAVIGNY

Conception & Réalisation :

SARL ISA, 02 54 77 76 15

2013

Laurent nous a quittés

En cette année 2013 Laurent Hauville nous a quittés.

Né à Montigny il a toujours aimé et défendu sa terre Montrognonne.

Beaucoup de conseils municipaux auraient aimé avoir quelqu'un de sa valeur. Beaucoup de moments et de projets nous ramèneront à son souvenir :

Les vignes en bas qu'il a voulu implanter et qui perpétuent une tradition ancestrale,

La signalétique des randonnées dont il est à l'origine et qui a fait école dans le canton,



Le site internet qu'il a souhaité rénover et pour lequel il a fourni un travail colossal jusqu'au dernier moment.

Sa ténacité a eu bien des fois raison de notre prudence en matière d'investissement.

Amoureux de la nature il a été souvent la référence en matière d'archives et de photos sur la commune.

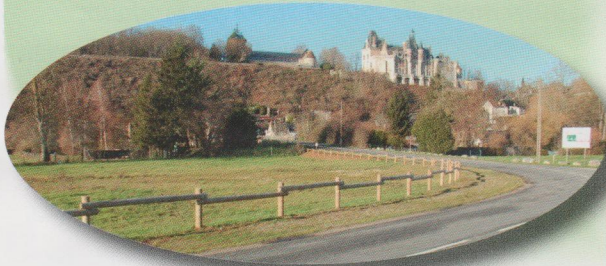
Sur un ton égal il a toujours su défendre ses convictions, ses préoccupations pour la commune avec une force tranquille.

Il a su affronter sa maladie avec un courage qui force le respect.

A jamais dans nos mémoires il restera, non seulement pour le conseiller qu'il était mais aussi et surtout pour son image d'homme bien au comportement exemplaire.

Clôture d'en bas

Dans les projets 2013, nous avons envisagé de mettre une clôture sur le terrain, dans le virage de la route de Cloyes, c'est aujourd'hui chose faite. Cette clôture a été réalisée par l'employé communal, elle est en bois autoclave et comporte une entrée verrouillée par un cadenas et réservée aux personnes autorisées.



Le fleurissement

du village

Suite à la restauration de la voirie le mois de décembre a vu la mise en place des premiers bacs à fleurs. Ils sont (et seront, pour certains) positionnés à l'angle de l'avenue du Marquis de Lévis et de la Rue Grande, à l'angle de la Rue Grande et de la Rue Saint Gilles et à l'angle de la Rue Grande et de la rue de l'ancienne école. Ces bacs permettent l'embellissement du village mais aussi la limitation de vitesse de certains de nos riverains toujours trop pressés. Rien ne sert de courir, il suffit de partir à point...



Une transition réussie...



Après 29 ans passés à la mairie de Montigny, Annie Lallier a décidé de nous quitter pour une mairie plus grande:

Pezou dans le Loir et Cher.

Elle a été remplacée par Nathalie Sérandour qui a pris ses fonctions début mai.

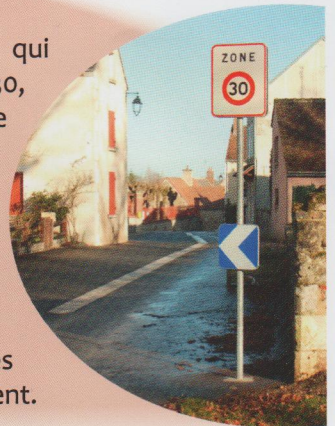
Nathalie habite Moléans et travaillait auparavant à la mairie de Paris. Nous remercions Annie pour toutes ces années passées avec les différents élus et souhaitons la bienvenue à Nathalie.

Zone 30

Après un débat en conseil municipal qui validait l'idée d'un centre bourg en zone 30, ce projet s'est concrétisé en novembre dernier par un arrêté municipal et la mise en place de la signalisation adaptée.

Cette zone qui vient en complément de la zone 30 du faubourg du val du Loir, couvre le bourg historique. Cette mesure n'empêche en rien la vitesse excessive

mais rend responsable les quelques conducteurs qui la pratiquent.



Réfection des abords des grottes du Moulin

Pendant plusieurs années les Abords des grottes du Moulin étaient agrémentés avec de la jachère fleurie. Le plan de jachère s'est essoufflé et nous n'avions jusqu'alors pas trouvé les conditions idéales pour remettre cet espace en état. C'est maintenant chose faite, après un peu de maçonnerie, d'ajout de terre et remise en forme du talus, le gazon n'a plus qu'à pousser. Au printemps prochain, l'espace engazonné se verra agrémenté de quelques pieds d'arbustes à fleurs.



Illuminations de Noël

Le conseil municipal continue sa course aux illuminations de Noël. Après le cœur du village avec le bandeau lumineux de la mairie et le nouvel emplacement du sapin réhaussé de son étoile, cette année, la Porte Roland a revêtu une parure bleue de même que les lampadaires de la rue ont brillé en cascade. Les vignes ont été également à l'honneur et se sont illuminées tous les soirs de décembre et janvier.

L'année 2014 clôturera le projet de renouvellement des illuminations de Noël mis en place pour 3 années consécutives. Après le centre bourg, la Porte Roland et sa rue et enfin les vignes, cette année une nouvelle rue ou un nouveau quartier s'illuminera et mettra fin à ce programme. Nous espérons avoir égayé les fêtes de chacun d'entre vous grâce à ces illuminations féeriques qui font le bonheur des grands et des petits.



Site Internet

Site Internet de la commune
La nouvelle mouture du site de la commune est accessible depuis cet été. Son ancienne adresse a été conservée : www.montigny-le-gannelon.fr
Toute suggestion ou critique est recevable par simple message en mairie ou sur le contact prévu sur le site. Comme toute nouvelle réalisation, la perfection n'étant point de ce monde, il peut apparaître des oublis, des erreurs...
Ce site est le vôtre, et des pages peuvent facilement être rajoutées.

Gilberderie

Le chemin de la Gilberderie (situé entre la rue du Rempart et la route de Saint Hilaire) étant trop endommagé, nous avons décidé de refaire toute la partie haute de façon à le rendre plus praticable. Ce travail a été réalisé un samedi avec l'aide de quelques conseillers municipaux et l'employé communal.



Voitures anciennes

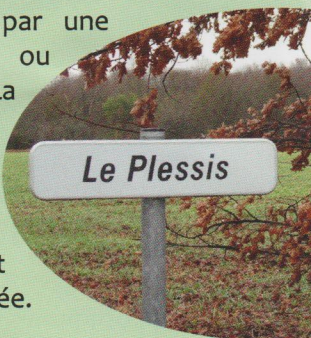
En septembre, comme l'année précédente l'association Collection et Prestige Automobile en val du Loir a renouvelé sa visite à Montigny. Cette fois la manifestation a duré deux jours avec un passage à Châteaudun le samedi et la journée à Montigny le dimanche. Ces deux journées ont connu le même succès que

l'année précédente. La commune a offert comme l'année passée un petit déjeuner le dimanche matin. En 2014, l'association renouvellera sa manifestation avec sans doute quelques variantes.



Les hameaux et lieux-dits retrouvent leur identité

Ils étaient identifiés par une signalétique délabrée ou inexistante. L'Abîme, La Proutière, Le Fournil, Le Plessis ont retrouvé leur identité avec la mise en place d'une signalétique totalement rénovée.



14 Juillet 2013

C'est sous un soleil de plomb et une chaleur plus qu'estivale que nous avons fêté le 14 juillet, sous une tente installée dans le pré, à côté de l'école. L'apéritif, préparé par les conseillers municipaux, a été l'occasion de remettre les dictionnaires aux futurs collégiens du village. Le repas champêtre, animé par un quizz sur les arbres et les arbustes, a été un moment très agréable, convivial et accompagné de nombreux fous rires, je rappelle que nous sommes toujours à la recherche d'une dent....Nous vous espérons encore plus nombreux cette année.



2014

Les élections 2014 dans la commune



Elections municipales

En tant que commune de moins de 1000 habitants les élections municipales prochaines subiront peu de changements. Vous pouvez toujours rayer des noms. Vous pouvez encore ajouter des noms mais à condition que ces noms soient ceux de personnes ayant déposé une candidature officielle. En effet libre à chacun de faire acte de candidature officielle en dehors des listes présentées.

En ce qui concerne la représentativité au sein de la communauté de communes il y a quelques petits changements. Nous aurons désormais deux titulaires au sein du conseil communautaire et plus de suppléants.

Ces deux titulaires seront désignés lors de la séance de l'élection du maire et des adjoints. Ce seront les deux premiers de la liste donc le maire et le premier adjoint qui viendront d'être élus.

Elections européennes

Les prochaines élections du Parlement européen auront lieu dans tous les États membres de l'Union européenne entre le 22 et le 25 mai 2014 pour élire 751 députés européens (25 mai en France). Ce seront les neuvièmes élections européennes depuis que le premier vote direct a eu lieu en juin 1979.

La France disposera de 74 sièges. Elle arrive au deuxième rang derrière l'Allemagne (96 sièges).



Mise aux normes de l'éclairage public

Avant la fin de 2017 nous avons obligation d'éliminer toutes les sources à vapeur de mercure.

Pour notre commune cela représente 44 ampoules et consoles à changer pour un coût total 22 000€.

Le SDE 28 nous dotera d'une subvention de 6000€.

Il reste à notre charge 15 400€ à répartir sur 4 ans, soit 3850€ chaque année à compter de 2014.

Aménagement de l'entrée de bourg Rue de Bel Air

Beaucoup de communes qui ont des entrées de bourg spacieuses ont déjà réalisé ces aménagements qui obligent les conducteurs d'engins à moteur à réduire leur vitesse pour entrer dans le village.

Nous avons cette problématique rue de Bel Air à hauteur de la Croix des Vignes.

C'est pourquoi nous allons réfléchir à un aménagement que nous souhaitons d'abord tester avec du matériel temporaire de voirie afin d'optimiser la solution qui doit être efficace sans dénaturer l'entrée du bourg.

Un aménagement de ce type a déjà

été réalisé à l'intérieur de la zone 30 rue du Val du Loir lors des travaux d'aménagement du parking des grottes du Moulin et à ce jour ne semble pas poser de problèmes



Rappels utiles et pratiques



Le ramassage des ordures se fait tous les lundis matins, les ordures ménagères doivent être sorties la veille au soir.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Cloyes : le lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Extrait de l'arrêté municipal (du 24/10/2012) relatif au brûlage:

- le brûlage des déchets ménagers et des matières plastiques est strictement interdit,
- le brûlage des végétaux secs est autorisé toute l'année selon la réglementation suivante:
 - le premier lundi de chaque mois de 8h à 13h
 - Le deuxième samedi de chaque mois de 8h à 13h.
- le brûlage est interdit les jours de vents forts (30Km/h et plus) ou en période de grande sécheresse.

Les riverains et les voies de circulation ne doivent bien évidemment pas être gênés par le brûlage.

Extrait de l'arrêté préfectoral (du 21/01/1996) relatif au bruit: « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

L'arrêté municipal (du 17/11/1998) relatif aux animaux interdit la divagation des chiens et des chats sur la voie publique sous peine d'amende.

Liste des associations montrognonnes :

- club informatique
 - comité des fêtes
 - les pêcheurs des rives du Loir
 - club de pêche à la mouche
 - « collection et prestige automobile en Val de Loir »
- président: M. Gilbert Bédard
président: M. Dany Halgrain
président: M. Jean Pierre Le Touzo
président: M. Robert Journet
président: M. Jean-Yves Athimon

Gîtes ruraux:

Mme MIGNOT Isabelle, 43, rue du Val de Loir, 06/74/96/13/92
Melle JANSSENS Anaïs, 91, rue du Val de Loir, 06/50/05/13/65
M. MESLAGE Olivier, 3, rue de la Porte Roland, 06/85/80/56/26

Chambres d'Hôtes :

Le Loft de Susie 06/32/28/13/03

Assistantes Maternelles :

Sandra DUMAR 02/37/66/10/85 Sylvie RIGUET 02/36/26/01/74
Catherine HERY 02/37/98/40/51 Marie-France SIMONAZZI 02/37/98/30/31
Pascale JANSSENS 02/37/98/44/25 Anaïs JANSSENS 06/50/05/13/65
Astrid SKRZYPCZYK 09/83/43/53/00 Sarah JUFFRAULT 02/37/98/44/25

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie:

- lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Recensement et journée d'appel de préparation à la défense: les garçons et les filles, dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ceci permet d'effectuer la JAPD suite à laquelle est délivré un certificat exigé pour se présenter à des concours ou examens.

Renseignements et démarches administratives en ligne: servicepublic.fr

Brigade de gendarmerie de Cloyes : 02/37/98/65/06

Etat civil 2013

Naissances :

Camille ROBERT 22 mai
Ynès ROCHDI 25 mai
Romane MAINGUENEAU 15 juillet
Wendy LENOIR 25 août
Malo FERRE 31 août

Baptêmes civils :

Cloélia MAINGUENEAU 31 août
Romane MAINGUENEAU 31 août
Camille COUDRAY 2 novembre
Eloïse COUDRAY 2 novembre

Mariages :

GERARD Georges et MUNZENBERGER Catherine 30 mars
HALLOUIN Eric et ULCAK Elodie 07 septembre

Décès :

BAILLY André 26 janvier
CHEVALIER Erwen 06 avril
SERVANT Francis 13 avril
HERMANN Marie,
épouse MARAIS 23 avril
HAUVILLE Laurent 7 mai
MERIEAU Philippe 19 juillet
GUILLAUME Marcelle,
épouse PETIT 15 août
SERVANT Monique,
épouse JACQUOT 20 septembre
VENOT Gérard 02 octobre
CALU Claude 03 décembre

La bibliothèque municipale

Elle est située à côté de la mairie et de plain-pied. Grâce à la bibliothèque départementale d'Eure et Loir, les bénévoles de la bibliothèque proposent plus de 4000 ouvrages renouvelés tous les 6 mois et accueillent avec plaisir les Montrognons, les habitants de Douy et Saint Hilaire sur Yerre.

La cotisation annuelle est de :

Enfants de moins de 15 ans : Gratuit

Adultes montrognons : 3 €

Adultes hors communes : 5 €

Un accès internet est mis à disposition des adhérents .

Horaires d'ouverture :

Créneau réservé aux écoles : le jeudi de 15 h 30 à 16 h 30
Ouverture au public : mercredi et vendredi de 16 h à 18 h 30

Souhaitant vous compter toujours plus nombreux, l'Equipe vous dit à bientôt !

Nicole MILLET-BREYNE

Lydie CHAUDRON

Viviane DUFAYS

Dates à retenir en 2014

11 JANVIER :

GALETTE DES ROIS A LA SALLE COMMUNALE

MARS :

CEREMONIE DU CESSEZ LE FEU EN ALGERIE

AVRIL :

CONCOURS DE PECHE SUR LE PLAN D'EAU COMMUNAL

8 MAI :

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

18 MAI :

VIDE GRENIER COMMUNAL et CONCOURS DE PEINTURE
Organisé par l'AREC

14 JUILLET :

BUFFET CHAMPETRE et REMISE DE DICTIONNAIRES

15 AOUT :

ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE CLOYES-SUR-LE-LOIR
Cérémonie de la Proutière

AOUT :

VISITE DU VILLAGE

3 AOUT :

BROCANTE ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES avec
feu d'artifice organisé par la commune

SEPTEMBRE :

RASSEMBLEMENT D' ANCETRES AUTOMOBILES

11 NOVEMBRE :

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

DECEMBRE :

ARBRE DE NOEL ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES

Lotissement « le Vivier » BATILOTIR

Les lots de la première tranche étant vendus, BATILOTIR a décidé de lancer la deuxième tranche comprenant 11 lots.

La superficie moyenne d'un lot est de 600 m², chaque lot est viabilisé (eau, électricité, téléphone, assainissement collectif).

La commercialisation débutera en 2013 avec des prix attractifs ; vous pouvez d'ores et déjà réserver au 06 86 91 29 93